



Merci de penser à l'environnement avant d'imprimer.

Les demandes doivent être soumises selon les dates limites publiées sur le site web du FMC et doivent inclure les documents requis énumérés ci-dessous.

Tous les projets devront atteindre [un engagement financier minimal de 15% provenant d'un ou de plusieurs tiers canadiens](#) lors de la soumission d'une demande de financement.

Seuls les postes admissibles rémunérés seront pris en compte dans l'évaluation et les informations fournies dans le devis du projet prévaudront.

LES DEMANDES DOIVENT INCLURE LES FORMULAIRES ÉLECTRONIQUES SUIVANTS DANS DIALOGUE :

- **Si disponible, un formulaire d'entente de licence (FEL) Dialogue dûment complété, approuvé et lié à la demande** afin de confirmer les droits du (des) Télédiffuseur(s) canadien(s) et ou la contribution de leur enveloppe 2024-2025. Veuillez consulter le Guide d'Utilisation FEL sur le site web du FMC.
- **Un formulaire de demande complété avec le numéro PERSONA-ID de tout individu détenant des droits de propriété et de contrôle dans la société requérante et du personnel clé du projet.** Le FMC s'appuie exclusivement sur les données d'auto-identification associées au numéro PERSONA-ID de chaque individu pour déterminer (le cas échéant) l'admissibilité à ses programmes, les portions réservées des budgets des programmes, pour calculer les crédits des enveloppes des télédiffuseurs et les points dans les grilles d'évaluation, et/ou à des fins statistiques et analytiques.

LES DEMANDES DOIVENT ÉGALEMENT INCLURE LES DOCUMENTS REQUIS SUIVANTS :

- **Déclaration sur le positionnement narratif** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré du positionnement du Requérant et des équipes de création et de production par rapport au projet.
- **Plan d'engagement avec la communauté** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré de l'engagement du Requérant et des équipes de création et de production à créer le contenu de manière responsable, réfléchi et sans préjudice, y compris les étapes d'engagement communautaire exploitables et / ou les embauches de personnel.
- **Plan de durabilité** (formulaire disponible) fait partie des critères d'évaluation de la qualité et du degré de l'engagement du Requérant et des équipes de création et de production à implémenter des activités, les pratiques durables et/ou de l'embauche de personnel durables sur le plan environnemental.
- **Attestation sur le positionnement narratif** (formulaire disponible). Veuillez consulter la Politique du FMC sur le positionnement narratif. Soumettez le formulaire d'Attestation du requérant sur le positionnement narratif, dûment signé.

Renseignements sur le télédiffuseur

- Si disponible, **Entente(s) de droits de diffusion pour toutes les licences admissibles** des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.

Renseignements sur le distributeur

- Le cas échéant, un **Formulaire d'entente du distributeur (FED)** (formulaire disponible). Requis pour toutes les demandes qui comprennent une avance de distribution pour les droits d'exploitation à l'international en vue d'atteindre une partie de l'exigence- seuil pour les déclencheurs admissibles, tel que décrit dans le document Programmes de contenu linéaire - Module principal des Principes directeurs (production).
- **Entente(s) de distribution**, le cas échéant. Toute preuve d'engagement du(des) distributeur(s), avec ou sans contribution financière sous forme d'avance de distribution. Des ententes abrégées dûment signées sont acceptables à cette étape.

Renseignements sur le financement

- **Entente de financement d'une tierce partie canadienne sans lien de dépendance** - toute preuve d'engagement de financement minimal représentant au moins 15 % des dépenses admissibles du projet.
- **Documentation confirmant toutes les sources de financement canadiennes et étrangères**
- **Calcul détaillé des crédits d'impôt fédéral et provincial.** Consultez la Politique de traitement des crédits d'impôt, Annexe B, chapitre 7. Les projets doivent inclure 90 % de chacun des crédits d'impôt fédéral et provincial estimatifs dans leur structure financière, sous peine de voir la contribution du FMC réduite pour compenser la différence lorsque ceux-ci seront ajustés à 90 % chacun. Non requis dans le cas d'une production interne d'un télédiffuseur.
- **Devis de production détaillé signé et daté** (formulaire disponible). Dans le cas d'une coproduction internationale, en vertu d'accords officiels, un devis à colonnes multiples indiquant la participation de chaque pays et le total consolidé.
- **Plan détaillé de mise en marché et de promotion**

Renseignements sur le matériel créatif

- **Synopsis** décrivant de façon détaillée les thèmes du projet, le sujet et le cadre de l'histoire.
- **Matériel créatif** scénario, bible, traitement, scène à scène, description des éléments créatifs et les activités de découvrabilité numérique. Fournissez tout hyperlien du premier et dernier épisode du cycle précédent.
- **Déclaration de l'intention de réalisation** (4 pages max). Comment le projet et le matériel répondent aux critères prévus aux Principes directeurs (vision, originalité, créativité du concept et de l'approche, innovation dans la forme, pertinence et répercussions sociales).
- **Filmographie de la réalisatrice ou du réalisateur**

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Description du contenu numérique.** Veuillez aussi indiquer comment le contenu numérique est associé ou dérivé du projet.

Renseignements sur les droits sous-jacents

- **Sommaire de la chaîne de titres** une chronologie de tous les contrats liés au droit d'auteur du projet de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.
- **Document(s) relatif(s) aux droits** incluant toutes ententes de scénarisation et de réalisation signées, y compris, sans s'y limiter, les ententes de transferts de droits, les contrats d'option ou d'acquisition, la permission d'une maison d'édition, l'avis de renonciation et les actes de cession prouvant que le requérant détient tous les droits relatifs au concept et au matériel créatif sous-jacent pour produire, distribuer et/ou exploiter le projet dans les marchés cibles **OU** un avis (opinion) juridique concernant la chaîne de titres qui confirme, à la satisfaction du FMC, que le requérant est propriétaire de **tous** les droits.
- **Entente(s) de coproduction canadienne(s) et/ou internationale(s)**

- **Coproductions internationales en vertu d'accords officiels** : un exemplaire de la demande de recommandation préliminaire soumise au service des coproductions de Téléfilm Canada.

Si des coûts de contenu numérique relié sont inclus à la ligne 85.00 du budget de production

- **Sommaire de la chaîne de titres** description complète de l'évolution de la chaîne de titres de la conception jusqu'à la présentation de la demande au FMC.
- **Document(s) relatif(s) aux droits**

Personnel de création clé

- **Liste détaillée des membres de la distribution et de l'équipe** précisez la nationalité.
- **Curriculum vitæ de toutes les productrices ou producteurs, scénaristes, réalisatrices ou réalisateurs, narrateurs, compositeurs et d'éléments de notoriété** décrivant l'historique complet des emplois, la formation, les attestations ainsi que les prix et les nominations reçus à ce jour, avec hyperlien(s) des œuvres antérieurs des réalisatrices ou réalisateurs.
- **Sommaire des prix et des festivals** (formulaire disponible) pour les productrices/producteurs, scénaristes et réalisatrices/réalisateurs (le cas échéant).
- **Lettre(s) ou courriel(s) démontrant la présence confirmée d'éléments de notoriété** tels que des personnalités, des actrices ou acteurs, ou des narratrices ou narrateurs, compositrice ou compositeurs connus. Le projet sera également évalué en fonction d'une présence significative dans les médias sociaux ou s'il s'agit d'une propriété intellectuelle sous-jacente connue et reconnaissable.

Information corporative

Les documents de cette section sont à soumettre sous le menu **Enregistrements**, sous **Mes organisations**. Sélectionnez une compagnie; sélectionnez le bouton **Gérer les documents** en haut à droite; cliquez sur **Ajouter**, puis cliquez sur **Soumettre**. Uniquement requis s'il y a eu des changements dans les informations sur l'entreprise depuis la dernière demande. Ces documents ne sont pas requis pour les productions internes des télédiffuseurs.

- **Déclaration sur le statut canadien de la société et de ses administratrices, administrateurs et actionnaires** (formulaire disponible). Veuillez soumettre un formulaire pour la société requérante et, le cas échéant, pour une société co-requérante, pour les sociétés mères ou pour tout autre actionnaire qui est une société. Tous les actionnaires, administratrices et administrateurs doivent obligatoirement remplir un formulaire PERSONA-ID et inscrire leur numéro PERSONA-ID à la Déclaration.
- **Certificat de constitution du requérant**
Le terme « requérant » désigne la société à but lucratif qui fait la demande. Si vous postulez au nom d'une entreprise qui n'est pas encore constituée en société, ne soumettez rien à ce stade. Cependant, les documents de constitution seront requis à l'étape de signature du contrat.
- **Profil de la société** y compris le mandat de la société pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères, le cas échéant.
- **Convention entre actionnaires** (le cas échéant).
- **Attestation de la ou du secrétaire général** document portant sur l'identité et le pouvoir de signature des dirigeants.
- **États financiers** fournissez ceux des trois dernières années, et ce, pour tous les requérants et corequérants, ainsi que leurs sociétés mères. Nonobstant les exigences ci-après, le FMC se réserve le droit de demander au requérant, en tout temps et à son entière discrétion, des états financiers annuels vérifiés et consolidés. Des états financiers annuels consolidés et vérifiés, si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels consolidés, accompagnés d'une mission d'examen si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est égal ou supérieur à 5 millions de dollars, mais inférieur à 10 millions de dollars; **OU** Des états financiers annuels non consolidés, accompagnés d'un avis aux lecteurs si le revenu annuel brut consolidé du requérant et de ses parties apparentées est inférieur à 5 millions de dollars.

*Veuillez noter que dans le cas où la demande est approuvée pour le financement du FMC, des documents supplémentaires seront requis afin de passer à la phase contractuelle.

Comment nommer les documents


- Avoir une Description et sélectionner un Type qui a du sens pour chaque document requis téléversé dans votre formulaire de demande assurera une analyse adéquate de votre projet.
- Pour la Description de chaque document téléversé, copiez le **nom des documents** de la Liste des documents requis (ci-dessus). Vous pouvez ajouter des détails dans la description pour plus de clarté.

Exemple :

▼ Documents Requis

Visitez la page des Programmes au www.cmf-fmc.ca/fr-ca pour trouver la liste des documents requis.

La limite pour la taille d'un fichier est 25Mo. Les fichiers qui dépassent la limite sont surlignés en rouge

Document ?	L'URL du site web ?	Description ?	Type
TÉLÉCHARGER  Déposer le fichier ici		DEVIS DE PRODUCTION DÉTAILLÉ_Date	Devis
Ajouter			

Veuillez noter :

- Tout matériel dépassant le nombre maximum de pages ne sera pas examiné pendant le processus d'évaluation.
- L'utilisation d'une police de caractères simple, noire sur fond blanc et dont la taille est supérieure à 11 points facilite la lecture de vos documents.
- Les documents directement téléversés sur Dialogue dont la taille ne doit pas dépasser 25Mo, doivent être en format PDF, Microsoft Word, Microsoft Excel ou tout autre format compatible avec Microsoft Office ou Adobe Acrobat.
- Les documents dont les formats ne sont pas pris en charge (ex. Apple Pages, Apple Numbers) ne seront pas évalués.
- Les formats de fichier permettant la compression de données (ex. ZIP) ne doivent être utilisés que pour les images, fichiers audios et audiovisuels.
- Les hyperliens vers du matériel audiovisuel ne doivent pas provenir de plateformes nécessitant une inscription ou permettant le partage d'informations personnelles au requérant (ex. Google Drive, Microsoft OneDrive).